

ARRONDISSEMENT

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

DE BEZIERS

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Changement Exceptionnel
Lieu du 1^{er} Conseil Municipal
d'élections du Maire et des Adjoints
Du 21 Mars 2026

N° A-2026-03-16-16

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment
ses articles L 2121-7,
Considérant que le lieu habituel des séances de conseil municipal
est la Salle « René Cassin » dans les locaux de l'Hôtel de Ville dans
la commune,
Considérant le nombre important de spectateurs potentiels de
cette 1^{ère} séance d'installation du nouveau conseil municipal suite
aux élections municipales du 15 mars 2026 et les mesures
particulières à mettre en œuvre pour la sécurité des participants,

ARRETE

ARTICLE 1 – La 1^{ère} séance du conseil municipal de Lespignan
faisant suite aux élections municipales du 15 Mars 2026, au cours
de laquelle seront élus le Maire et les Adjoints aura
exceptionnellement lieu le Samedi 21 Mars 2026, à 18h00 à la Salle
Polyvalente de la commune Rte de Nissan.

ARTICLE 2 – Ce changement de lieu exceptionnel est mis en place
pour garantir la sécurité des conseillers municipaux et des
spectateurs au niveau de la capacité d'occupation de la salle.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera affiché aux portes de la Mairie,
aux panneaux d'informations habituels de la commune. Une
publication sera faite sur le site internet de la commune et
envoyée à Monsieur le Commandant de la Brigade de
Gendarmerie de CAPESTANG.

ARTICLE 4 – La Directrice générale des services, le Commandant de
la Brigade de Gendarmerie de CAPESTANG, sont chargés chacun en
ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une
ampliation est adressée pour information à M. le Sous Préfet de
BEZIERS.

FAIT à LESPIGNAN, le 16 Mars 2026

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17 MARS 2026

ID : 034-213401359-20260316-A2026_03_16_16-AR

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 16 MARS 2026

Et publication ou notification

Du 17 MARS 2026

Le Maire :



Le Maire,



Jean-François GUIBBERT